



DEUXIÈME AVIS

du Collectif autonome des Carrefour jeunesse emploi du Québec

au Ministère de l'Emploi et la Solidarité sociale
dans le cadre de la révision de la mesure *Jeunes en action*

FÉVRIER 2012

www.cacjeq.ca

DEUXIÈME AVIS DU COLLECTIF AUTONOME DES CJE DU QUÉBEC

Révision de la mesure *Jeunes en action*

Le Collectif autonome des Carrefour jeunesse emploi du Québec (Collectif) est un regroupement volontaire de carrefours jeunesse-emploi, qui a vu le jour en 2007. Sa mission est de créer un espace dynamique de réflexion et d'action pour concevoir et promouvoir des pratiques originales au service des jeunes adultes âgés de 16 à 35 ans. En s'appuyant sur des façons de faire et des valeurs solides, les membres du Collectif ont le désir d'inspirer les organisations d'ici et d'ailleurs pour développer le plein potentiel des jeunes.

Les membres du Collectif se déploient dans 4 régions du Québec soit la Gaspésie, la Chaudière-Appalaches, Montréal et l'Outaouais. Ensemble, ils couvrent des territoires qui totalisent 26 636 km² et qui comptent 18 circonscriptions québécoises, 10 MRC, 20 villes, 6 arrondissements, 14 villages urbains, 92 municipalités et villages. Ils desservent un bassin de près de 285 413 jeunes adultes de 16-35 ans.

Profondément ancré dans son milieu respectif, chacun des membres a développé une offre de services diversifiée afin de répondre aux besoins spécifiques des jeunes adultes de sa communauté.

Le premier Avis – 2009

Depuis quelques années, le Collectif est préoccupé par le nouveau cadre partenarial de la mesure *Jeunes en action* qui se négocie entre le Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

En effet, d'année en année, on observe un glissement des conditions d'application du financement qui va à l'encontre du mode de subvention adopté initialement pour cette mesure et qui ne respecte plus les coûts globaux de l'intervention. Plusieurs CJE font face à des défis importants sur le plan des services offerts aux jeunes adultes, de l'atteinte des résultats et de la gestion financière.

Pour ces raisons, le Collectif a produit un premier avis en 2009, pour documenter l'impact du nouveau cadre administratif et financier sur la qualité de l'intervention et l'universalité de la mesure. Sa conclusion est toujours d'actualité. L'avis se trouve encore sur le site Web à l'adresse suivante : http://www.cacjeq.ca/projets/jeunesaction/Avis-Jeunesenaction_octobre2009.pdf.

En rappel : la conclusion de l'avis 2009

Le profil des jeunes adultes visés par la mesure Jeunes en action commande une expertise et des conditions d'intervention cohérentes avec les ambitions de la mesure. Dans plusieurs ententes locales, ces conditions ne sont pas réunies et sont nombreux les CJE qui signent des protocoles à risque :

- ✦ **À risque** pour une saine gestion des ressources humaines, financières et matérielles des CJE
- ✦ **À risque** pour une intervention nécessitant des ressources compétentes
- ✦ **À risque** pour l'avenir de ces jeunes adultes en difficulté qui ont droit à des services de qualité, peu importe où ils habitent au Québec

Pour ce faire, chaque CJE doit pouvoir compter sur des conditions administratives et financières acceptables et chaque mesure doit respecter l'autonomie de gestion des CJE et leur professionnalisme dans la réalisation de leur mission et de leur plan d'action local.

Le Collectif autonome des CJE du Québec demande aux représentants politiques et administratifs du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale que soient rapidement appliquées les modalités suivantes :

- ✦ Respecter et appliquer le mode d'attribution du financement à coût réel
- ✦ Clarifier les termes de la reddition de comptes et que celle-ci soit directement reliée aux objectifs des plans d'action des jeunes adultes
- ✦ Procéder à des ententes de service basées sur des processus de consultation établis avec l'ensemble des partenaires et permettre des négociations adaptées aux réalités locales
- ✦ Consulter le Collectif autonome des CJE du Québec

En février 2010, pour faire suite à cet avis, le Collectif avait adressé deux demandes concrètes au ministre Sam Hamad, dans le but d'assurer la qualité, l'efficacité et la continuité de la mesure *Jeunes en action*. Nous les déposons intégralement, car le Collectif maintient et réitère ces deux demandes :

- **Que les autorités locales d'Emploi-Québec s'assoient avec chacun des CJE pour examiner ses coûts réels (coûts globaux de l'intervention) afin de convenir du nombre de places qu'il leur sera possible d'acheter avec les enveloppes régionales disponibles. Cela pourrait vouloir dire de signer des ententes comprenant un nombre réduit de participants, pour des contributions totales similaires aux années passées.**

*Le Collectif s'objecte à ce que soit modifié le cadre de financement de la mesure, du moins sans consultations sérieuses de tous les acteurs concernés. Nous considérons que le mode de financement proposé, soit un coût unitaire moyen standardisé¹, n'est pas adapté à une mesure de type PPE, comme *Jeunes en action*.*

- **Que soit formé un groupe de travail mixte qui inclurait tous les représentants des organismes qui gèrent la mesure *Jeunes en action*.**

*Plusieurs lettres ont effectivement été envoyées au ministre Hamad, puis à la ministre Boulet pour réclamer une participation aux travaux actuels de révision de la mesure *Jeunes en action*. Nous continuons à croire que ce ne peut être que profitable pour enrichir la réflexion et trouver des solutions rassembleuses.*

Le deuxième Avis - 2012

Le Collectif tient fortement à la mesure *Jeunes en action*. Elle est essentielle, car c'est une des mesures importantes d'accompagnement structuré qui s'adressent aux jeunes adultes en difficulté du Québec. Elle donne la possibilité d'intervenir de façon intensive et modulée pour aider ces jeunes à reprendre le chemin de la réussite.

La mesure *Jeunes en action* est un investissement dont les impacts sont très positifs à plusieurs égards. Les résultats obtenus par la mesure vont au-delà de l'intégration sur le marché du travail. Le fait que ces jeunes adultes arrivent à se prendre en main constitue très certainement un bénéfice social et économique indéniable.

¹ En mars 2010, le Ministère annonçait son intention de fixer un seuil minimal du coût moyen par place de 5 182 \$ et de ramener toutes les ententes vers ce seuil minimal en trois ans. La démarche a été suspendue en 2011 pour procéder à une révision de la mesure.

Cependant, l'ampleur des difficultés rencontrées par les participants justifie une intervention en profondeur, globale et personnalisée. L'approche d'intervention que requiert la mesure *Jeunes en action* exige un engagement important de chaque organisation. Le personnel doit faire preuve d'un haut niveau de connaissances et de professionnalisme. La mesure est exigeante et les attentes sont élevées.

Dans ce deuxième avis, le Collectif propose de donner la parole aux personnes les plus proches du terrain, soit les jeunes adultes eux-mêmes et les intervenants des CJE, qui travaillent directement avec la clientèle visée.

À l'automne 2011, le Collectif a réalisé un sondage maison auprès des intervenants de ses membres pour connaître leur opinion et réunir des suggestions dans le cadre de la révision de la mesure *Jeunes en action*. Nous leur avons posé les questions suivantes :

- 1- *Selon vous, qu'est ce qui fonctionne bien et que vous voudriez conserver?*
- 2- *Qu'est-ce qui fonctionne moins bien et que vous voudriez améliorer? Comment?*
- 3- *Quels seraient les meilleurs indicateurs pour tenir compte des réalités des jeunes adultes?*

Le Collectif leur a aussi demandé de dresser un profil type de leur clientèle, garçons et filles, pour avoir une idée plus juste de leurs caractéristiques psychosociales et de leurs difficultés. Le tout est suivi des témoignages de deux jeunes participants à qui on a demandé ce qu'ils pensaient de la mesure *Jeunes en action*. Ce sont deux cas bien réels, rattachés à des personnes précises et qui résument bien le vécu de l'ensemble des jeunes adultes.

Vous trouverez aussi en annexe une liste exhaustive des interventions qui se sont développées dans les CJE membres du Collectif au fil des ans. Elle permet de traduire de façon concrète ce que signifie «une intervention en profondeur, globale et personnalisée».

Mais avant de remettre le porte-voix aux jeunes adultes et à leurs intervenants, le Collectif vous présente les résultats de ses membres, d'avril 2009 au 30 septembre 2011.

Les résultats des membres du Collectif

Avril 2009 à Septembre 2011

ÉVOLUTION DES COÛTS

	09-10	10-11	11-12	36 MOIS
	12 MOIS	12 MOIS	12 MOIS	
# de places ciblées au protocole d'entente	144	156	153	464
# de nouveaux participants ciblés au protocole	298	318	300	916
Montant moyen accordé par place	5,766 \$	5,539 \$	5,527 \$	

On observe une diminution de près de 4 % du coût moyen par place entre 09-10 et 10-11. L'écart varie énormément d'une région à l'autre, tout comme les coûts octroyés par place : Outaouais -8 % (5489 \$), Montréal -5 % (5816 \$), Gaspésie -1 % (5 260 \$) avec en plus une perte du nombre de participants. Il n'y a que la région de la Chaudière-Appalaches qui a obtenu une légère augmentation de +1 % (5182 \$) puisqu'elle recevait des montants inférieurs au coût moyen négocié. Le coût moyen par place s'est stabilisé par la suite à cause d'un moratoire en vigueur.

À partir d'avril 2011, le taux horaire généralement accordé par jeune équivaut à 5.23 \$, soit le montant moyen par place [5,527 \$] divisé par le nombre moyen d'heures de participation par place [1056]. Ce chiffre est égal au nombre moyen de semaines de participation par jeune [22], multiplié par le nombre moyen d'heures d'intervention par semaine [20], multiplié par 2,4 *.

C'est très peu d'argent pour réaliser un mandat aussi complexe, surtout si on compare avec d'autres mesures du même type (Projets de préparation à l'emploi).

* facteur utilisé pour calculer le nombre de jeunes par place

SUIVI DES PARTICIPATIONS DURANT LA PÉRIODE VISÉE

%

30 MOIS

Nombre de nouveaux participants	684	
Nombre de participants qui ont atteint leurs objectifs avec INTÉGRATION	306	46 %
Nombre de PARTICIPATIONS NON COMPLÉTÉES pour motif	362	54 %
Nombre de participants qui bénéficient de la phase d'accompagnement	258	23 %
Taux moyen d'occupation des places	86 %	
# moyen de semaines de participation par jeune	25	

INDICATEURS DE RÉSULTATS

%

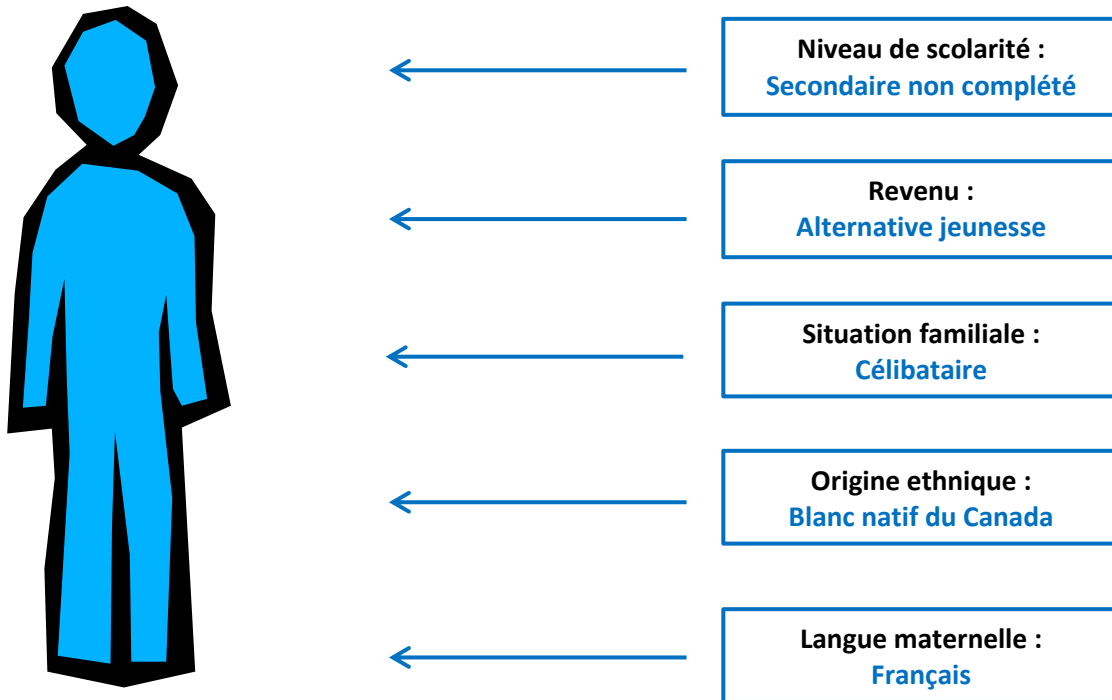
30 MOIS

INTÉGRATION		
- en emploi [avec ou sans subvention salariale] + 1 à la mesure STA	99	32 %
- en formation [toutes mesures confondues]	207	68 %
Nombre total de participants avec intégration	306	100 %
Maintien (nombre durant une période de 12 semaines)		
- en emploi	69	23 %
- en formation	113	37 %
- dans une autre mesure EQ	16	5 %
Nombre total de participants avec maintien	198	65 %
PARTICIPATIONS NON COMPLÉTÉES pour motif		
- en emploi	31	9 %
- en rétablissement de longue durée	67	19 %
- admis dans un autre projet	43	12 %
- aucune intégration [abandon, déménagement, etc.]	221	61 %
Nombre total de participations non complétées	362	100 %

Un certain nombre d'intégrations ne sont pas reconnues par Emploi-Québec, par exemple quand un jeune adulte débute un emploi ou une formation quelques semaines après la fin de sa participation. Les CJE en ont comptabilisé un minimum de 26 en 30 mois. Cet ajout ferait passer le taux d'intégration de 46 à 50 %.

La voix des jeunes adultes - Profil général des garçons

Le profil type suivant se dégage de la compilation des 18 profils soumis par les membres.



Évidemment, un profil de ce genre fait disparaître les nuances concernant l'origine ethnique et la langue maternelle. À Montréal, selon les arrondissements, on retrouve aussi beaucoup de jeunes immigrants, de minorités visibles et de jeunes anglophones parmi la clientèle JEA. Les anglophones sont aussi très présents dans la MRC du Pontiac en Outaouais.

Problèmes psychosociaux

De manière générale, à la lumière de leur expérience auprès des jeunes, les intervenants ont observé que les garçons cumulent souvent plus de 10 problèmes psychosociaux. Pour la présentation du profil type, nous avons élaboré un top 5 des problèmes les plus fréquents, identifiés à partir d'une grille d'indicateurs, inspirée de celle utilisée en 2009 dans notre premier avis. Vous la trouverez en annexe.

TOP 5

En ordre d'importance : 1- décrochage scolaire, 2- toxicomanie, 3- manque d'organisation personnelle, 4- manque de confiance, 5- manque de motivation et d'initiative

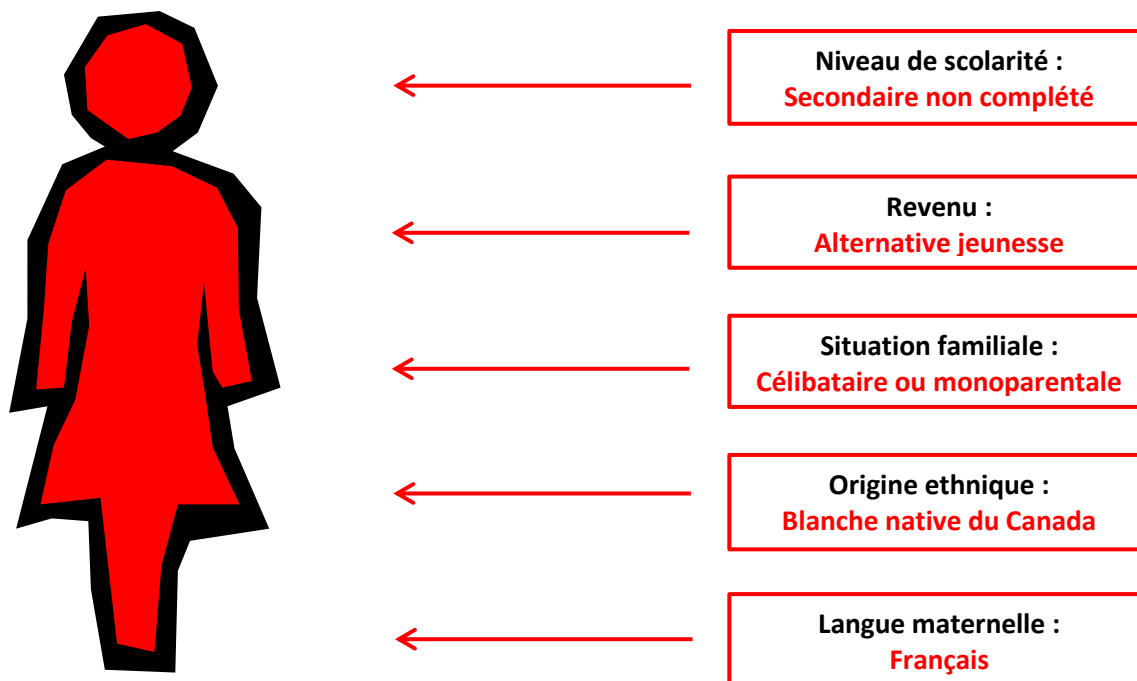
Durée moyenne de participation

40 semaines pour les immigrants (et minorités visibles) de Montréal

15 à 37 semaines pour les blancs natifs du Canada et les anglophones, selon les régions

La voix des jeunes adultes - Profil général des filles

Le profil type suivant se dégage de la compilation des 16 profils soumis par les membres.



Le profil des filles est assez semblable à celui des garçons, sauf pour la situation familiale, où il n'est pas surprenant de trouver plusieurs jeunes mères monoparentales. Évidemment, comme pour les garçons, on retrouve aussi beaucoup de jeunes immigrantes, de minorités visibles et de jeunes anglophones à Montréal. Les anglophones sont aussi très présentes dans la MRC du Pontiac en Outaouais. Gatineau se démarque avec un niveau de scolarité aussi bas que le primaire.

Problèmes psychosociaux

Quant à la coexistence de problèmes psychosociaux chez les filles, la situation est la même que pour celle des garçons : elles cumulent souvent plus de 10 problématiques. Il est intéressant de noter que leurs problèmes sont assez semblables à ceux des garçons, mais dans un ordre presque inversé. La présence de la violence et des problèmes de couple est particulière à elles.

TOP 5

En ordre d'importance : 1- manque de confiance et d'affirmation, 2- décrochage scolaire, 3- violence et problèmes de couple, 4- problèmes familiaux, 5- toxicomanie

Durée moyenne de participation

35 à 52 semaines pour les immigrantes (et minorités visibles) de Montréal

12 à 35 semaines pour les blanches natives du Canada et les anglophones, selon les régions

52 semaines pour le niveau de scolarité du primaire

Résultats

Pour l'ensemble des garçons et des filles qui ont terminé la mesure, les données récoltées révèlent les résultats suivants (voir le tableau des résultats à la page 4):

- 46 % des participants ont atteint leurs objectifs avec une intégration, majoritairement en formation (68 %). Selon l'opinion des intervenants, cela est vrai pour 60 % des garçons et 70 % des filles *.
- 54 % des participants n'ont pas complété la mesure
Les motifs les plus souvent invoqués pour interrompre la mesure, sont,
→ pour les garçons : aucune intégration pour cause d'abandon (77 %) et admission dans un autre projet (23 %) *.
→ pour les filles : en rétablissement de longue durée (44 %) et aucune intégration pour cause d'abandon (33 %) *.

** Ces données sont le fruit des observations des intervenants. Nous ne prétendons pas qu'elles sont statistiquement précises.*

Témoignages [textes originaux]

«J'ai 22 ans et je fais partie du programme jeunes en action depuis maintenant plusieurs mois. A JEA j'ai pu apprendre sur moi-même, combattre des peurs, vaincre ma gêne, apprendre sur la vie, l'emploi, le travail d'équipe et surtout à être autonome. Avec le temps et le support des intervenantes j'ai pu atteindre des objectifs et arrivé à faire des choses que j'aurais pas fait avant. J'ai aussi appris beaucoup de choses et ressources qui pourront être utile dans ma vie.

Sans oublier que ça m'a aussi apporter de nouveau amis... beaucoup sont la pour justement changer leur vie et parfois ça signifie aussi l'entourage alors c'est moins difficile quant tu te retrouve avec des gens un peu dans la même situation. Une très bonne chose c'est que JEA m'a apporté une raison de continuer, me lever le matin, et un vouloir d'apprendre.

Jusqu'à présent j'ai pu être fière de moi-même a plusieurs reprises et j'espère atteindre tout mes but d'ici la fin de mon programme. D'après moi, JEA est un très bon programme pour les jeunes adultes car si tu es perdu, tu pourra te retrouver et reprendre en main. Trop de jeunes sont mal prie ou mélanger, les ressources sont minces sans avoir a courir d'un bord à l'autre. A JEA tu retrouve beaucoup de ressources et de support pour guider vers un avenir ainsi que d'apprendre sur soi-même pour arriver a faire quelque chose qu'on aime !»

Kevin

«Bonjour, je voulais faire part de mon expérience au carfours jeunes emplois, au programme alternative jeunesse. Depuis que j'ai commencer se programme j'étais une jeune comme les autres j'avais beaucoup de problemes, je n'étais pas capables de m'exprimée, ou de géré ma colère mais avec les conseillère du carfours et les projet qu'on aborde, sa nous apprend, davantage sur nous.

On a des sujet différent a chaque mois, comme la dépendance, on rescoit plusieurs organisme qui nous expliques s'que sais les différentes dépendances, de la vie de tout les jours, ou on visites plusieurs école afin de voir plus clair en notre avenir, ou encore ki nous aide a se trouver un emplois quand on n'a de besoin. (...) Ils sont toujours la pour nous quand on n'a besoin de parler. Moi je fais du judo depuis maintenant presque 8 mois et sais genial je suis maintenant ceinture jaune jais une maison stable un revenue fixe et un avenir devant moi.

Sais un programme génial, et je le recomanderais a tout mes amie & ami. (...) Se programmes sa carrément changer ma vie. Elles & ils nous acceuilles toujours avec un sourire et nous intègre dans le groupe, peux importe la difficulté que tu a, ils taides et te conseillees. Jais fait beaucoup de programmes dans ma vie, mais celui la ma changer.»

Katie

La voix des intervenants et intervenantes

Dans les pages suivantes, le Collectif a résumé les commentaires et suggestions faites par les intervenants. Vous y trouverez un ensemble de recommandations concrètes sur ce qui fonctionne bien en ce moment, mais aussi sur ce qui pourrait être amélioré.

LES RELATIONS AVEC EQ ET LES AGENTS DES CLE



La collaboration avec les CLE est très appréciée, particulièrement les liens qui s'étaient établis avec les équipes dédiées aux jeunes d'alternative jeunesse : pour maximiser la référence, le dépistage et les suivis systématiques avec les agents d'Emploi-Québec et assurer une continuité dans l'intervention auprès des jeunes adultes.

Les intervenants craignent que les coupures et le nouveau modèle d'affaires qui s'implantent en ce moment éliminent complètement cette approche qui était très efficace (équipes tactiques).



- Il est de plus en plus difficile pour les jeunes adultes d'obtenir des prestations d'aide sociale.
- Les jeunes adultes ont de la difficulté à entrer en contact avec leur agent. Il devrait être plus facile pour les jeunes d'avoir des réponses à leurs questions sans que les intervenants aient à appeler leur agent personnellement.
- La compréhension de la mesure diffère souvent d'un agent à l'autre ou même d'un CLE à l'autre. Un langage commun est nécessaire afin d'éviter les décisions arbitraires.
- Il y a un déséquilibre important dans le nombre de références mensuelles.
- Les jeunes qui sont dépistés avant d'aller à l'aide sociale sont souvent comptabilisés comme références et ne nous sont pas reconnus comme dépistage. De plus, les procédures administratives pour le dépistage des jeunes adultes non prestataires de l'aide sociale sont trop lourdes (nombre de formulaires à remplir). Le temps d'attente ralentit le processus.
- On constate que les MFOR sont de plus en plus dirigés vers les AEC et qu'Emploi-Québec finance de moins en moins de DEP. Les jeunes de JEA n'ont pas le temps (dans le maximum de 3 ans) ou les capacités de compléter un AEC. Déjà le DEP représente un défi important pour plusieurs.



- ✓ **Rencontrer rapidement un jeune adulte dont la demande d'aide sociale est en traitement afin de maintenir sa motivation à s'inscrire dans une mesure**
- ✓ **Élargir le guide opérationnel Jeunes en action pour inclure toutes les dimensions de la mesure, tant au plan technique que financier**
- ✓ **Proposer des assouplissements pour que les jeunes soient financés pour faire un DES dans le cadre de la mesure MFOR**

LES RESSOURCES FINANCIÈRES



- Le montant attribué à cette mesure est irréaliste et ne couvre pas les coûts globaux de l'intervention.
- Les salaires des intervenants ne correspondent pas à leurs compétences et à leurs diplômes.
- Le budget n'est pas du tout représentatif de la lourdeur de l'intervention.



Ajouter plus de moyens pour faire vivre de nouvelles expériences aux jeunes (frais de déplacement, conférences, formations adaptées, etc.)

LA LATITUDE ET LA SOUPLESSE



Les intervenants apprécient la latitude et la souplesse qui sont données dans l'application quotidienne des modalités du programme, tels que :

- Entrée continue
- Plan d'intervention individualisé.
- Possibilité de faire à la fois du groupe et de l'individuel
- Nature et nombre des ateliers qu'on peut offrir
- Création et utilisation d'outils d'intervention
- Possibilité que les jeunes adultes fassent des stages
- Différentes façons d'intégrer l'école : retour progressif (12heures/semaine), études à temps partiel (au début), essai scolaire (24heures/semaine) et retour régulier (30 heures/semaine).



S'assurer que les informations concernant les formations disponibles soient accessibles

«Cela aiderait à prioriser les besoins et à planifier les démarches qui en découlent pour l'élaboration du plan d'action.»

LA DURÉE MAXIMALE ET FLEXIBILITÉ DE L'INTERVENTION



Selon l'ampleur des problématiques du jeune adulte et de son bagage, il serait important de pouvoir moduler la durée ou la flexibilité de l'intervention. Dans certains cas, ces dernières sont insuffisantes ou irréalistes pour atteindre les résultats visés.



- ✓ **Avoir la possibilité de prolonger la période d'intervention de 52 semaines pour consolider les acquis et assurer une période de maintien**

«Cela éviterait la période d'inertie entre la fin de participation d'un jeune et le début de son projet d'insertion socioprofessionnelle. Les dates d'inscription et le début des cours ne relèvent en aucun cas de notre pouvoir. Cela affecte l'atteinte des résultats.»

- ✓ **De réduire le nombre d'heures de démarches hebdomadaires**

«Par exemple, un 15 heures semaine pourrait être satisfaisant pour certains jeunes très éloignés du marché du travail ou de l'école.»

- ✓ **De faire faire un stage plus long, au besoin, pour donner une expérience de travail satisfaisante**

«Dans ce cas, l'obtention d'une référence plus valable aurait du poids auprès des futurs employeurs.»

L'OUTIL DE GESTION



L'outil de gestion développé par le Réseau des carrefours jeunesse-emploi et remodelé en avril 2011 n'est pas au point. Plusieurs problèmes se posent :

- Il est plus compliqué et plus long à remplir
- De nombreuses erreurs se glissent dans les calculs. Comme les chiffres ne sont pas fiables, il faut tout recalculer à la main. De plus, cela affecte les résultats, tel le taux d'occupation.

De plus, on observe des écarts notables entre les données de MSI et celles de l'outil de gestion. Enfin, les deux bases de données devraient permettre de suivre les résultats de façon hebdomadaire.



- ✓ **Rendre l'outil de gestion fonctionnel et convivial**
- ✓ **Améliorer le support technique**

LES ALLOCATIONS DES PARTICIPANTS



Le programme Solidarité jeunesse avait la particularité d'octroyer une allocation supplémentaire aux jeunes adultes en fonction de leur niveau d'engagement. Ces allocations étaient versées aux participants par le CJE, à partir de sommes dédiées à cette fin par le Ministère. Les modalités de versements rapprochaient le participant du statut de salarié.

Les intervenants sont quasiment unanimes : il y avait plusieurs avantages à l'utilisation de cette méthode de modulation des primes de participation.



✓ **Maintenir la motivation et solutionner un problème de l'absentéisme**

«L'allocation permettait de sanctionner les absences non motivées et les retards. Si nous pouvions avoir le pouvoir de couper le supplément de 45 \$ quand le jeune ne se présente pas, il deviendrait plus conscient de l'importance de sa présence.»

«Nous utilisons la gestion des primes comme moyen d'autoévaluation et ça avait de merveilleux résultats. Cela nous permettait de démontrer au jeune la signification de cette «paie», que nous pouvions moduler selon ses efforts. Tandis que maintenant, il est sur Jeunes en Action avec ses allocations de participation ou il doit carrément débarquer! Plusieurs bonus sont donnés au complet, mais ne sont pas mérités.»

✓ **Modifier la façon de remettre l'argent pour le transport**

«Il serait souhaitable de payer directement la passe de bus pour que les jeunes ne dépensent pas cet argent autrement.»

LES INDICATEURS DE RÉSULTATS



La clientèle qui est référée au CJE s'alourdit d'année en année; les jeunes adultes sont de plus en plus hypothéqués. Le CJE ne refuse pas de les admettre, car ils répondent aux critères d'admissibilité de la mesure. D'autres fois, la situation du jeune se détériore en cour de parcours, ex: arrêt de la prise de médicament, rupture ou problèmes familiaux qui engendrent une désorganisation. Pour ces raisons, un résultat d'intégration (retour à l'école ou retour sur le marché du travail) est difficile à atteindre.

- Souvent, le rétablissement personnel est déjà une grande réussite. Les intervenants rencontrent plusieurs cas limite au niveau de la déficience. *«Nous avons souvent l'impression d'être la porte d'entrée pour les cas désespérés.»*

- Le nombre d'indicateurs de résultats est tout simplement excessif et pas tellement en lien avec la réalité des jeunes adultes. «*Il faudrait simplifier les indicateurs de résultat, parce que là, on s'y perd!*»



✓ **Créer un indicateur de résultat qui tiendrait compte des acquis sociaux et personnels obtenus par le jeune durant son parcours à JEA.** Nous devrions être en mesure de l'inscrire dans MSI.

✓ **Tenir compte de la réduction des barrières,** car certains jeunes adultes n'intégreront pas l'école ou un emploi, mais peuvent s'en rapprocher. (Modifier la note 7 dans le contrat à la section des indicateurs d'impact. On dit autonomie personnelle, sociale et professionnelle. Ne pourrait-on dire « ou » au lieu de « et »?)

«Nous pourrions utiliser la trousse d'évaluation qualitative individuelle développée par le CJE Haute-Gaspésie (TEQUI). Cet outil permet d'évaluer la progression des jeunes en comparant leurs réponses au début du programme et la fin. Le questionnaire porte sur plusieurs aspects de leur vie, comme, leurs habitudes de vie alimentaires, le sommeil, le stress, leur niveau d'activités physiques, leur exploration professionnelle, etc. On pouvait donc évaluer leur évolution sur une multitude d'aspects, tant personnels que professionnels.»

✓ **Reconnaître la possibilité de poursuivre une autre mesure pour amener un jeune à intégrer un emploi ou une formation.** Certains d'entre eux demandent des services spécialisés pour régler des problématiques particulières. Ex. Action main d'œuvre pour les retards intellectuels.

✓ **Reconnaître la phase d'accompagnement comme partie intégrante de la démarche de réinsertion du jeune.** Elle devrait être ajoutée dans MSI.

LES RÉSULTATS APRÈS LA FIN DE PARTICIPATION



Il n'est pas réaliste de comptabiliser un résultat à l'intérieur de la seule phase de participation alors qu'il y a souvent des listes d'attente pour les DEP ou pour l'entrée au collège.



Comptabiliser les intégrations après la date de fin de participation, en phase d'accompagnement ou dans l'année suivante

ANNEXE – A

INTERVENTIONS JEA À LA MANIÈRE DES MEMBRES DU COLLECTIF

EN GROUPE

Orientation et recherche d'emploi

- Orientation: Vise à les aider à préciser un objectif professionnel
- Recherche d'emploi : Vise à les outiller au niveau de la recherche d'emploi
- Informations sur les métiers et la scolarité y étant associée (visites de CFP, visites de personnes-ressources, etc.)
- Ateliers RIASEC, Méthode dynamique de recherche d'emploi, Trouver un stage
- Ateliers sur le marché du travail (CV, lettre de présentation, simulation d'entrevue)
- Ateliers sur la connaissance de soi (Estime de soi, Valeurs, types de personnalités)
- Ateliers sur le développement de carrières (Repères, Choix, Armoiries, Les carrières d'avenir)
- Visites de centres de formation professionnelle, d'entreprises et d'organismes communautaires

Développement personnel

- Développement des habiletés: Vise à leur permettre d'acquérir un savoir-être (communication interpersonnelle, résolution de conflits, gestion de la colère, du stress et de l'impulsivité)
- Activités thématiques :
 - *Ateliers sur la connaissance de soi, estime, autonomie, communication, connaissance du monde scolaire, problèmes conjugaux, éducation financière, etc.*
 - *Ateliers sur le travail d'équipe, la vie de groupe, santé sexuelle, citoyenneté, histoire, droits, profilage racial*
 - *Ateliers saines habitudes de vie (Hygiène, sommeil, nourriture, sports...)*
 - *Ateliers sur la santé physique et sexuelle, alimentation, communication, système scolaire, dépendances, intimidation, tolérance, crédit, valeurs, etc.*
 - *Ateliers sur les droits en matière de logement, normes du travail*
 - *Ateliers d'exercices (français, math, anglais)*
 - *L'école de l'argent*
 - *Cuisines collectives et ateliers sur saines habitudes de vie*
 - *Participation citoyenne*
 - *Rencontres d'information et de sensibilisation avec des ressources du milieu : santé mentale et dépendance, santé sexuelle, etc.*
 - *Activités communautaires auprès d'organismes du milieu : bénévolat dans le cadre d'une préparation d'activités de financement pour «Unis-vers Jeunes».*
 - *Ouverture sur le monde et la société : participation à des événements de la communauté, visite d'entreprises et bénévolat.*
 - *Ateliers sur les droits de la personne, droits concernant les logements, élections, droit de vote, implication sociale)*

Orientation et recherche d'emploi

- Élaboration et actualisation du plan d'intervention
- Rencontres individuelles ; élaboration du plan d'action, counseling d'orientation, connaissance de soi
- Évaluation et intervention psychosociale
- Choix professionnel et employabilité
- Rencontres avec la conseillère d'orientation ou la conseillère en emploi
- Accompagnement dans le processus de retour aux études ou en emploi: identification du projet, exploration
- Visite d'écoles ou d'entreprises d'insertion professionnelles

Développement personnel

- Développement de l'autonomie personnelle, sociale ou professionnelle
- Participation à une expérience « élève d'un jour »
- Rencontre pour des tests d'orientation
- Stages d'exploration dans un milieu de travail
- Régularisation de certaines situations problématiques ex; sa santé, dépendance, etc.
- Rencontre de nouvelles personnes pour briser son isolement
- Connaissance de soi, affirmation de soi / saine communication

Accompagnement pour régler des problématiques personnelles

- Démarches: cartes d'identité, stabilisation logement, suivis médicaux, démarches liées à la justice, aide psychologique (spécialisée), préparation à l'école, démarches d'inscription à l'école, processus d'orientation et démarches qui en découlent comme stages et visites, exercices à appliquer quant à la gestion de stress-affirmation de soi-estime de soi-isolement social, recherche d'activités sociales et de loisir.
- Démarches individuelles (appels, carte d'assurance-maladie, carte assurance sociale, aller chercher les bulletins, organisation personnelle)
- Stabilisation de la situation de vie: logement, nourriture, etc.
- Accompagnement vers des ressources spécialisées ex: toxico, santé mentale, problèmes de justice, CALAS, CAVAC, etc.
- Dans certains cas, les intervenants accompagnent physiquement les jeunes pour des démarches importantes qui génèrent du stress (ex.: tests de classement, CLSC, hôpital).
- Intervention ponctuelle pour régler les urgences. Mêmes champs d'intervention couverts que pour les activités de groupe.
- Ateliers sur le budget et l'endettement
- Rencontre avec la nutritionniste
- Exercices (français, mathématiques)

Projets spéciaux

- Ouverture du Café JeunExpresso (développement de l'autonomie, acquisition d'habiletés au niveau du service à la clientèle, etc.), participation au Rallye-recherche de la bibliothèque Blanche-Lamontagne, etc.
- Sessions de formation d'appoint : micro-informatique avec le service aux entreprises de la Commission scolaire des Chic-Chocs.
- Projet d'exposition avec la gang de JEA. Sur le thème "Jeunes en action dans son milieu", les jeunes ont pris des photos, ont peint des toiles... L'expo devrait avoir lieu en février 2012.
- Expérimentation d'une activité sportive (entraînement en gym, judo, escalade, etc.) et d'une activité bénévole.
- Journées de ressourcement
- Sorties récréatives et sports collectifs
- Sorties culturelles, improvisation
- Jeux interactifs orientés vers l'emploi
- Campagne de financement
- Groupes de discussion

ANNEXE – B

PROBLÈMES PSYCHOSOCIAUX/SANTÉ

Cette grille d'indicateurs a été élaborée en 2009 par les intervenants du Collectif pour permettre d'avoir une compréhension commune des réalités des jeunes adultes qui participent à la mesure Jeunes en action dans nos CJE.

<ul style="list-style-type: none">• alcoolisme• décrochage scolaire• déficience intellectuelle• déficience physique• déficience sensorielle• diagnostic en santé mentale• difficulté à s'affirmer• difficulté à verbaliser son vécu• difficultés d'apprentissage• en est à plus d'une mesure• est violent ou agressif• grossesse• homosexualité• Idées suicidaires (et/ou tentative de suicide)• immigration• isolement social• manque d'autonomie• manque d'initiative• manque de confiance en soi• manque de maturité	<ul style="list-style-type: none">• manque de mobilité• manque de motivation• mésadaptation sociale• MTS• pas d'expérience d'emploi valable• peu d'organisation personnelle• problèmes avec la justice• problèmes de comportement• problèmes de couple• problèmes de gang• problèmes émotifs ou psychologiques• problèmes familiaux• prostitution• taxage• timidité• toxicomanie• vandalisme• vente de stupéfiants• violence physique• violence psychologique• violence sexuelle
--	--